

Réunion du Conseil Municipal

(art 24 du Code de l'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-HIPPOLYTE se réunira, en séance ordinaire :

Le vendredi 23 mai 2025 à 20 h 00
Salle du Conseil Municipal – Hôtel de ville -
6, Place de l'Hôtel de Ville Michel Loichot
25190 SAINT-HIPPOLYTE

OBJET DE LA REUNION :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 29 mars 2025
- Décision du Maire N°02/2025 : bail de location d'un garage
- RODP orange
- RODP enedis
- Demande d'autorisation de passage pour raccordement électrique rue du Moulin Neuf (Enedis)
- Contrat d'apprentissage
- Prise en charge partielle des frais d'enlèvement des nids de frelons asiatiques
- Accueil périscolaire vote des tarifs pour la rentrée 2025
- PLU : retrait de manière partielle de la délibération du 15/12/2023 et poursuite de la procédure contentieuse
- Informations et questions diverses :
 - Règles de fleurissement du cimetière par la commune à la Toussaint
 - Projet touristique rive droite Saint-Hippolyte
 - Isolation acoustique salle du conseil municipal

Fait à Saint-Hippolyte, le 19/05/2025

Le Maire
Boris LOICHOT

